

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 13634
Numéro SIREN : 432 518 041
Nom ou dénomination : DNCA FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 18/04/2023 sous le numéro de dépôt 15698



20230156982022

DATE DEPOT : 18/04/2023

N° DE DEPOT : 15698

N° GESTION : 2000B13634

N° SIREN : 432518041

DENOMINATION : DNCA FINANCE

ADRESSE : 19 place Vendôme 75001 Paris

MILLESIME : 2022

DNCA Finance
Société en commandite simple
au capital social de 1 634 319,43 €
19 place Vendôme
75001 Paris
432 518 041 RCS Paris

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

18 AVR. 2023

Sous le N°

15698

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 29 MARS 2023

Le 29 mars 2023, à 17h30, les associés de la société DNCA Finance (la « Société ») se sont réunis en assemblée générale ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation et approbation des rapports et comptes annuels :
 - a. Présentation du rapport annuel sur la gestion de DNCA Finance et des comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2022
 - b. Présentation des rapports des commissaires aux comptes y afférents
2. Constatation de l'existence de sommes distribuables, affectation du résultat de l'exercice écoulé et distribution d'un dividende
3. Approbation des dépenses visées à l'article 223 quater et 223 quinquies du CGI
4. Quitus au gérant et aux mandataires qui ont été en fonction au cours de l'exercice écoulé pour leur gestion pendant cet exercice
5. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

Chaque associé a été régulièrement convoqué le 13 mars 2023.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée post-séance par chaque membre de l'assemblée, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Eric Franc, gérant de DNCA FINANCE SCS, préside l'assemblée.

Monsieur Stephan Dubouloz, représentant Natixis Investment Managers Participations 3 et Monsieur Cyril Marie représentant Natixis Investment Managers et la Société des Cadres DNCA, sont appelés comme scrutateurs et acceptent cette fonction.

L'assemblée générale désigne Monsieur Grégoire Scheiff en qualité de secrétaire.

Le cabinet Deloitte & Associés, co-commissaire aux comptes titulaire, représenté par Madame Anne-Elisabeth Pannier, régulièrement convoqué le 13 mars 2023, est absent et excusé.

Le cabinet PriceWaterhouseCoopers, co-commissaire aux comptes titulaire, représenté par Madame Anna Maslova, régulièrement convoqué le 13 mars 2023, est absent et excusé.

Monsieur Sébastien Lepage, représentant le comité social et économique, régulièrement convoqué le 13 mars 2023, est absent et excusé.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les associés présents ou représentés possèdent 10 975 parts sociales plus une part en industrie auxquelles sont rattachés 10 976 droits de vote, sur les 10 976 droits de vote.

En conséquence, l'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer en assemblée générale ordinaire.

Le Président évoque la mise à disposition des associés des documents suivants :

- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé ;
- une copie de la lettre de convocation envoyée aux commissaires aux comptes ;
- une copie de la lettre de convocation adressée au représentant du comité social et économique ;
- la feuille de présence et les pouvoirs donnés par les associés représentés ;
- un exemplaire des statuts ;
- la liste des associés.

Il énumère également les documents suivants, qui vont être soumis à l'assemblée générale :

- le rapport annuel du Gérant sur la gestion de la Société au cours de l'exercice écoulé ;
- les comptes sociaux de l'exercice écoulé et le rapport général des commissaires aux comptes y afférant ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président fait observer que la présente assemblée générale a été convoquée conformément aux prescriptions légales et réglementaires et déclare que les documents et renseignements réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'assemblée générale.

Il indique en outre que les mêmes documents que ceux adressés aux associés ont été remis, dans les mêmes délais, aux représentants du comité social et économique.

Les membres de l'assemblée générale lui donnent acte de cette déclaration.

Avant de soumettre les résolutions au vote, le Président fait un point sur l'évolution des marchés, avec notamment la situation des banques américaines et européennes ; il précise que les fonds gérés par DNCA Finance ne sont pas exposés directement à la Silicon Valley Bank et au Groupe Crédit Suisse.

Puis, il donne lecture des documents soumis à l'assemblée générale.

Le Président soumet au vote de l'assemblée générale les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport annuel établi par le gérant sur la gestion de DNCA Finance au cours de l'exercice écoulé, des comptes sociaux dudit exercice, ainsi que du rapport des commissaires aux comptes sur ces comptes, approuve l'ensemble de ces documents tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée avec le consentement de tous les Associés Commandités et de tous les Associés Commanditaires.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, après avoir constaté :

que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde par un bénéfice de 136.860.491 euros,
que le report à nouveau s'élève à 26.522.697 euros,

décide :

- de doter la réserve annuelle d'impôt sur la fortune luxembourgeois pour 562.625 euros,
- de créditer le report à nouveau à hauteur de 1.797.751 euros pour le porter à 28.320.448 euros,
- de distribuer une somme de 134.500.115 euros.

Sommés distribuables	Proposition d'affectation	
Résultat de l'exercice	136 860 491	Réserve impôt fortune luxembourgeois 562 625

Report à nouveau	26 522 697	Report à nouveau	28 320 448
		Distribution	134 500 115
TOTAL	163 383 188	TOTAL	163 383 188

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, le montant des dividendes éligibles à l'abattement de 40 % s'établit à 134.500 keuros.

En application des stipulations de l'article 10 des statuts, la distribution sera répartie de la façon suivante entre les associés :

Données DNCA Finance - euros	Résultat comptable	Dividende	Taux de distribution	Répartition du dividende		
				Natixis IM P3	Sté des Cadres DNCA	Natixis IM
Droits fixes (A)	250 000	250 000	100,00%	250 000		
Nombre actions		10 975		10 929	45	1
Droits financiers		100,00%		85,9920%	13,0000%	0,0080%
Droits proportionnels (B) = (1+2)	136 610 491	134 250 115		116 789 917	17 452 964	7 234
Résultat avant IS commanditaires (1)	136 613 943	134 253 567	98,272%	116 789 917	17 452 964	10 686
IS commanditaires (2)	-3 452	-3 452	100,000%			-3 452
TOTAL (A+B) arrondi	136 860 490,70	134 500 115,00	98,28%	116 789 917	17 702 964	7 234
MONTANTS UNITAIRE PAR PART						
PART INDUSTRIE						
PARTS A				10 686,24	250 000,00	
PARTS B					387 843,64	
PARTS C						7 234,24
MONTANTS TOTAUX APRES ARRONDI						
PART INDUSTRIE						
PARTS A				116 789 916,96	250 000,00	
PARTS B					17 452 963,80	
PARTS C						7 234,24
TOTAL				116 789 916,96	17 702 963,80	7 234,24
Effet arrondi				0,00	-0,09	0,09

L'assemblée générale ordinaire rappelle en outre qu'il a été distribué aux actionnaires à titre de dividendes :

- 102.500 keuros au titre de 2019,
- 178.901 keuros au titre de 2020,
- 172.187 keuros au titre de 2021.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée avec le consentement de tous les Associés Commandités et de tous les Associés Commanditaires.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires constate, au titre de l'exercice écoulé, les dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés, suivantes :

- au titre de l'article 223 quater du CGI : néant
- au titre de l'article 223 quinquies du CGI : néant

Mise aux voix, cette résolution est adoptée avec le consentement de tous les Associés Commandités et de tous les Associés Commanditaires.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires,

donne quitus au gérant et aux mandataires qui ont été en fonction au cours de l'exercice écoulé pour leur gestion pendant cet exercice.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée avec le consentement de tous les Associés Commandités et de tous les Associés Commanditaires.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, confère tous pouvoirs au gérant, à tous mandataires désignés par lui, et au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente assemblée générale ordinaire à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée avec le consentement de tous les Associés Commandités et de tous les Associés Commanditaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le bureau.



Eric FRANC
Gérant



Stephan DUBOULOZ
Scrutateur



Cyril MARIE
Scrutateur



Grégoire SCHEIFF
Secrétaire

* * *

Certifié Conforme à l'original

DNCA Finance

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

A l'assemblée générale
DNCA Finance
19 Place Vendôme
75001 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DNCA Finance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas

d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie

DNCA Finance

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022 - Page 3

significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 14 mars 2023

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Deloitte & Associés



Anne-Elisabeth Pannier

Anna MASLOVA
Associée

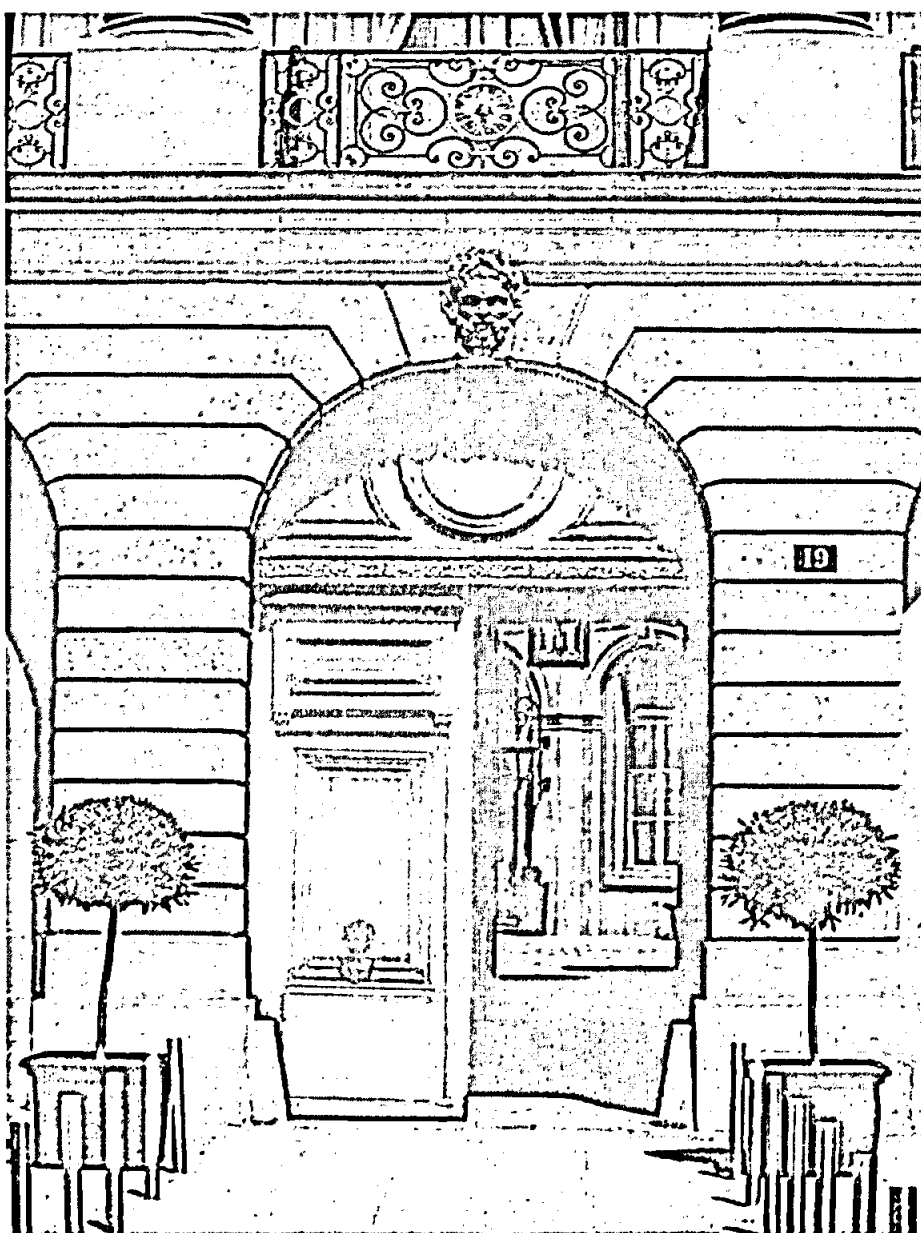
Anne-Elisabeth PANNIER
Associée

DNCA Finance

S.G.S.

COMPTES ANNUELS

Pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022



19 place Vendôme
75001 PARIS

Tél. 01 58 62 55 00

R.C.S. PARIS B 432 518 041

www.dnca-investments.com



DNCA Finance**Bilan**

ACTIF	en k€			
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	619	604	15	33
Fonds commercial	10		10	10
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	4 170	2 836	1 334	1 517
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres immobilisations financières	540		540	525
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 338	3 440	1 898	2 085
Créances				
Clients et comptes rattachés	106 632		106 632	162 841
Fournisseurs débiteurs	82		82	72
Etat, Impôts sur les bénéfices	47		47	
Etat, Taxe sur le chiffre d'affaires	575		575	61
Autres	3 152		3 152	185
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande	204		204	130
Valeurs mobilières de placement	125 197	2 539	122 658	111 640
Disponibilités	186 202		186 202	125 671
Charges constatées d'avance	2 450		2 450	2 548
TOTAL ACTIF CIRCULANT	424 542	2 539	422 003	403 149
TOTAL ACTIF	429 881	5 979	423 902	405 233

DNCA Finance**Bilan**

PASSIF	en k€	
	Au 31/12/22	Au 31/12/21
Capital social ou individuel	1 634	1 634
Prime d'émissions, de fusion, d'apport....	8 861	8 861
Réserve légale	164	164
Autres réserves	5 584	5 192
Report à nouveau	26 523	25 175
Résultat de l'exercice	136 860	173 926
TOTAL CAPITAUX PROPRES	179 627	214 953
Provisions pour risques		10
Provisions pour charges		506
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		516
<i>Emprunts</i>	75	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	75	
Emprunts et dettes financières diverses	17	17
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	111 531	66 801
<i>Personnel</i>	90 152	78 507
<i>Organismes sociaux</i>	31 522	28 599
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	2 966	1 791
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	380	311
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	6 579	11 509
Dettes fiscales et sociales	131 599	120 717
Autres dettes	1 053	2 228
TOTAL DETTES	244 275	189 764
TOTAL PASSIF	423 902	405 233

DNCA Finance**Compte de résultat**

	en k€	
	2022	2021
Production vendue	377 646	400 610
Autres produits	647	149
PRODUITS	378 292	400 759
Autres achats & charges externes	-151 241	-122 881
Impôts, taxes et vers. Assim.	-2 692	-12 008
Salaires et Traitements	-52 014	-58 714
Charges sociales	-20 292	-24 258
Amortissements et provisions	-634	-1 144
Autres charges	-6	-60
CHARGES	-226 879	-219 065
RESULTAT D'EXPLOITATION	151 413	181 694
Produits financiers	799	3 437
Charges financières	-4 162	-607
RESULTAT FINANCIER	-3 362	2 831
RESULTAT COURANT	148 051	184 525
Produits exceptionnels	63	1 053
Charges exceptionnelles	-299	-495
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-236	559
Participation des salariés	-9 610	-9 175
Impôts sur les bénéfices	-1 345	-1 982
RESULTAT NET	136 860	173 926

Désignation de la société : DNCA FINANCE SCS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2022, dont le total est de 423 902 keuros et au compte de résultat, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 136 860 keuros.

L'exercice clos le 31 décembre 2022 a eu une durée de 12 mois et a couvert la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été établis selon les normes définies par le Plan Comptable Général, selon les dispositions du règlement de l'ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Les montants sont exprimés en keuros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles et incorporelles correspond à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et le cas échéant, des pertes constatées.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

	Durée de vie prévue
Concessions, logiciels et brevets	1 à 3 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau	3 à 5 ans
Matériel informatique	3 à 20 ans
Mobilier	4 à 10 ans

Chiffres d'affaires et créances

Le chiffre d'affaires est constitué essentiellement de commissions facturées à des OPCVM. La facturation est réalisée soit mensuellement, soit trimestriellement en fonction de la nature des commissions facturées.

Les factures à établir sont essentiellement des frais de gestion de l'activité de la gestion collective. Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

S'agissant des commissions de performance, elles sont comptabilisées quand elles sont devenues définitivement acquises à la société de gestion.

Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoire. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, la différence fait l'objet d'une dépréciation.

La comptabilité des valeurs mobilières de placement est réalisée suivant la méthode du « premier entré, premier sorti ».

Engagements de retraite

Les avantages dont bénéficie le personnel sont comptabilisés dans la rubrique « Frais de personnel ».

Dans les avantages postérieurs à l'emploi tels que les régimes de retraite et les indemnités de fin de carrière, on distingue :

- les régimes à cotisations définies, comprenant principalement les régimes de retraite de base de la sécurité sociale et les régimes de retraite complémentaires de l'AGIRC et de l'ARRCO pour lesquels l'entreprise n'est pas engagée sur le niveau des prestations. Les cotisations appelées au titre de ces régimes sont comptabilisées en charge de l'exercice.
- les régimes à prestations définies pour lesquels DNCA Finance s'engage, de manière formelle ou implicite, sur un montant ou un niveau de prestations, donnant lieu à évaluation. Cette évaluation est réalisée sur un rythme annuel par des actuaires indépendants. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience (effet des différences constatées entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit) constituent des écarts actuariels.

Les obligations de DNCA Finance en matière de retraite consistent en des indemnités versées lors du départ du salarié.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, DNCA Finance comptabilise ses engagements au titre des régimes de prestations définies selon les dispositions de la recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraite sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, en considérant pour les régimes dont les droits sont plafonnés à partir d'une certaine ancienneté, un étalement des droits sur la période précédant l'âge de départ à la retraite, sur une durée équivalente à l'ancienneté nécessaire pour atteindre les droits plafonnés.

La méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles :

- la probabilité de durée de service futur du salarié ;
- le niveau de rémunération future ;
- l'espérance de vie ;
- la rotation du personnel.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

- âge de départ : 63 ans
- accroissement des salaires : 2,96%
- taux d'actualisation : 3,69%

DNCA Finance

Annexe

Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de Direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à mentionner des rémunérations individuelles.

Rémunérations variables

Au titre des rémunérations variables, DNCA Finance verse à certains de ses salariés des bonus.

En application de la Directive Ucits V et selon les dispositions de la politique de rémunération de DNCA agréée par l'AMF, pour les salariés qualifiés de preneurs de risque, cette rémunération peut faire l'objet d'un différé. Les conditions d'acquisition de ces bonus conduisent à provisionner l'intégralité des bonus attribués au titre de 2022 dès la fin de l'année 2022.

Intégration des comptes des succursales italienne et luxembourgeoise

Les états financiers des succursales italienne et luxembourgeoise, établis d'après les règles locales, sont retraités suivant les principes comptables français et intégrés à la comptabilité de DNCA Finance après élimination des opérations réciproques.

DNCA Finance

Annexe

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Distribution et acompte sur dividendes

Le 29 mars 2022, l'assemblée générale a approuvé la distribution d'un dividende de 172 187 keuros aux associés.

Option à la TVA opération par opération

Avec effet depuis le 1er janvier 2022, DNCA Finance a mis en œuvre les dispositions de l'article 260 B du Code Général des Impôts, modifiées par le paragraphe 5° du I de l'article 30 de la loi n°2021-1900 de finances pour 2022. Ces dispositions permettent de soumettre à la taxe sur la valeur ajoutée certaines opérations choisies par l'assujetti.

3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Valeurs en k€	2022	2021
Commissions de gestion	284 670	237 712
Délégations de gestion	10 373	31 160
Commissions de mouvement	6 460	10 390
Commissions de performance	74 578	119 545
Autres éléments	1 565	1 803
Total	377 646	400 610

Résultat financier

Valeurs en k€	2022	2021
Produits financiers		
Gain de change	72	24
Indemnité de fin carrière - produits d'intérêts		32
Produits nets sur cessions de VMP	728	3 107
Reprise des dotations aux provisions de VMP		274
Boni de fusion		
Charges financières		
Intérêts bancaires	-5	-12
Perte de change	-150	-94
Indemnité de fin carrière - charges d'intérêts	-14	
Pertes nettes sur cessions de VMP	-1 454	-501
Dotation aux dépréciations de VMP	-2 539	0
Total	-3 362	2 831

Résultat exceptionnel

Valeurs en k€	2022	2021
Produits exceptionnels		
Produits sur opération de gestion courante	33	97
Produits cession d'éléments d'actif	5	
Reprise provision pour impôts		957
Reprise provision pour risque et charges exceptionnelle	25	
Charges exceptionnelles		
Pénalités, majorations	-1	-82
Intérêts de retard contrôle fiscal		-20
Charges sur opération de gestion	-283	-352
Dotation pour risques et charges exceptionnelle	-15	-42
Total	-236	559

DNCA Finance

Annexe

Ventilation de l'impôt sur les sociétés

Le taux d'impôt appliqué est de 25% conformément à l'article 205 du CGI.
Compte tenu de la forme juridique de DNCA Finance, seul l'impôt dû au titre des associés commanditaires est comptabilisé au prorata de détention des droits financiers détenus par les associés commanditaires au cours de l'année.

Le taux d'intérêt financier des associés commanditaires est de 0,01% au 31 décembre 2022.

	<i>Résultat avant impôt</i>	<i>Impôt</i>	<i>Résultat après impôts</i>
Résultat courant et participation	138 442	-1 347	137 094
Résultat exceptionnel	-236	2	-234
Résultat comptable	138 205	-1 345	136 860

4. NOTES SUR LE BILAN**Tableau des immobilisations**

Valeurs brutes en k€	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
<i>Fonds commercial</i>	10			10
<i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>	1 015	14	-411	619
Immobilisations incorporelles	1 025	14	-411	629
<i>Installations générales, agencements, aménagements divers</i>	1 758	86		1 844
<i>Matériel de transport</i>	65	82	-65	82
<i>Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	2 187	275	-219	2 243
Immobilisations corporelles	4 011	443	-284	4 170
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts et autres immobilisations financières</i>	524	15		540
Immobilisations financières	524	15		540
Actif immobilisé	5 560	473	-695	5 338

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées essentiellement de logiciels. Elles incluent également un fond commercial inscrit à l'actif depuis le 31 décembre 2003 suite à la fusion avec la société DNC Investissement SAS pour un montant de 10 keuros.

Amortissements des immobilisations

Valeurs en k€	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
<i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>	983	32	-411	604
Immobilisations incorporelles	983	32	-411	604
<i>Installations générales, agencements, aménagements divers</i>	1 030	208		1 238
<i>Matériel de transport</i>	57	9	-65	1
<i>Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	1 406	399	-209	1 596
Immobilisations corporelles	2 493	616	-274	2 836
Actif immobilisé	3 476	649	-684	3 440

DNCA Finance

Annexe

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 113 635 keuros et le classement par échéance s'établit comme suit :

Valeurs en k€	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	540		540
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	106 632	106 632	
Fournisseurs débiteurs	82	82	
Avances et acomptes versés sur commandes	204	204	
Etat	575	575	
Autres	3 152	3 152	
Charges constatées d'avance	2 450	2 081	369
dont charges constatées d'avance liées au surfinancement des engagements de retraite	369		369
dont autres charges constatées d'avance	2 081	2 081	
Total	113 635	112 726	909

Produits à recevoir

Le solde des clients est essentiellement constitué des revenus reconnus au titre du mois de décembre 2022. Ils seront facturés et perçus début 2023.

Valeurs brutes en k€	Montant
Clients	6 080
Clients factures à établir	100 552
Fournisseurs - débiteur	63
Fournisseurs - avance CCSS/ONSS	19
Total	106 715

Valeurs mobilières de placement

Valeurs en k€	Montant
Valeur brute comptable	125 197
Dépréciation au 31 décembre 2022	-2 539
Valeur nette comptable des VMP	122 658

Valeur liquidative des VMP au 31 décembre 2022	123 527
Plus-value latente au 31 décembre 2022	869

DNGA Finance**Annexe****Provisions**

Valeurs en k€	Provisions au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	10	15	25	
Provisions pour charges	506		506	
Total	516	15	531	

DettesEtat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 244 275 keuros et le classement par échéance s'établit comme suit :

Valeurs en k€	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Emprunts et dettes financières diverses	92		92
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	111 531	111 531	
Dettes fiscales et sociales	131 599	62 502	69 097
Autres dettes	1 053	1 053	
Total	244 275	175 086	69 189

Charges à payer

Le total des charges à payer à la clôture de l'exercice s'élève à 235 495 keuros et se détaille comme suit :

Valeurs en k€	Montant
Fournisseurs - Factures à recevoir	108 512
Charges à payer - Primes à payer (y compris charges patronales)	93 342
Participation et abondement (y compris charges patronales)	29 949
Charges à payer - Congés à payer (y compris charges patronales)	2 411
Indemnité à payer (y compris charges patronales)	747
Charges à payer - Autres éléments	317
Charges à payer - Effort construction	190
Charges à payer - Agefiph	17
Charges à payer - Taxe d'apprentissage	9
Total	235 495

Comptes de régularisationProduits et charges constatés d'avance

Les produits et charges constatés d'avance sont répartis par nature comme suit :

Valeurs en k€	Produits constatés d'avance	Charges constatées d'avance
En résultat d'exploitation		2 450
Total		2 450

Charges constatées d'avance liées aux engagements de retraite

Charges constatées d'avance au titre du montant net des engagements de retraite en k€	Au 31 décembre 2022
Engagement	-529
Assurance	1 061
Ecarts actuariels	-163
Total	369

Evolution du capital

	Nombre	Valeur Nominale
Titres composant le capital au début d'exercice	10 975	148,91
Mouvements de l'exercice		
Titres composant le capital à la fin de l'exercice	10 975	148,91

Distribution des dividendes au titre des trois derniers exercices

Au titre des derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2019 102 500 keuros
- Exercice clos le 31 décembre 2020 178 901 keuros
- Exercice clos le 31 décembre 2021 172 187 keuros

DNCA Finance

Annexe

Variation des capitaux propres

En k€	Capital	Primes et réserves	Résultat	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2021	1 634	39 393	173 926	214 953
Affectation du résultat 2021		1 739	-173 926	-172 187
Résultat 2022			136 860	136 860
Capitaux propres au 31 décembre 2022	1 634	41 132	136 860	179 627

5. AUTRES INFORMATIONS

Ventilation de l'effectif

L'effectif moyen au cours de la période a été de :

- 149 personnes en France ;
- 6 personnes en Italie ;
- 6 personnes au Luxembourg.

Au 31 décembre 2022 :

- L'effectif à Paris est de 153 personnes dont 135 cadres, 17 non-cadres et 1 apprenti (sans tenir compte du prorata au titre du temps partiel).
- En Italie, il y a 7 personnes et,
- Au Luxembourg, il y a 6 personnes.

Engagements et caution

Au terme d'un contrat de bail commercial conclu le 30 juillet 2014 entre les sociétés GALAXIE VENDOME et DNCA Finance a donné une garantie de paiement autonome à première demande auprès de BNP Paribas au profit de la société GALAXIE VENDOME pour un montant de 1 915 keuros représentant au maximum l'équivalent de 12 mois de loyers. Cette garantie expirera le 31 décembre 2024.

La société a octroyé une garantie bancaire au propriétaire des locaux où elle a établi ses activités luxembourgeoises, pour un montant de 21 keuros.

La société a également octroyé une garantie bancaire au propriétaire des locaux où elle a établi ses activités luxembourgeoises, pour un montant de 52,5 keuros.

Engagements de location immobilière

Au titre des baux immobiliers, DNCA Finance a un engagement de versement de :

- 4 253 keuros HT (hors charges locatives) en France
- 831 keuros (hors charges locatives) en Italie.
- 234 keuros (hors charges locatives) au Luxembourg

DNCA Finance

Annexe

Consolidation

L'ensemble consolidé le plus grand dans lequel les données financières de DNCA Finance sont intégrées est BPCE, dont le siège social se trouve 7 promenade Germaine Sablon, 75013 Paris (RCS Paris 493 455 042). Les comptes consolidés du Groupe BPCE sont disponibles sur le site internet www.groupebpce.fr.

L'ensemble consolidé le plus petit dans lequel les données financières de DNCA Finance sont intégrées est Natixis Investment Managers, dont le siège social se trouve 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris (RCS Paris 453 952 681).

Evènements postérieurs à la clôture

Depuis le 1^{er} janvier 2023 jusqu'à la date d'arrêté des comptes par le gérant, aucun évènement nécessitant une mention dans l'annexe n'a été identifié.

DNCA FINANCE
Société en commandite simple au capital de 1.634.319 euros
Siège social : 19 place Vendôme - 75001 Paris
432 518 041 RCS Paris
(la « Société »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU GERANT
DU 9 MARS 2023**

Le Gérant de la Société s'est prononcé sur l'ordre du jour suivant :

- arrêté des comptes sociaux de DNCA Finance au 31 décembre 2022,
- arrêté du rapport de gestion de DNCA Finance au 31 décembre 2022.

1. ARRETE DES COMPTES SOCIAUX DE DNCA FINANCE AU 31 DECEMBRE 2022

Le Gérant constate que les comptes sociaux de DNCA FINANCE au 31 décembre 2022 ont été présentés au Comité de Surveillance du 8 mars 2023.

Suite à l'accord donné par le Comité de Surveillance, le Gérant arrête les comptes sociaux de DNCA FINANCE au 31 décembre 2022 qui sont annexés au présent procès-verbal. Le résultat de l'exercice 2022 s'élève à 136 860 keuros et les capitaux propres s'élèvent à 179 627 keuros au 31 décembre 2022.

2. ARRETE DU RAPPORT DE GESTION DE DNCA FINANCE AU 31 DECEMBRE 2022

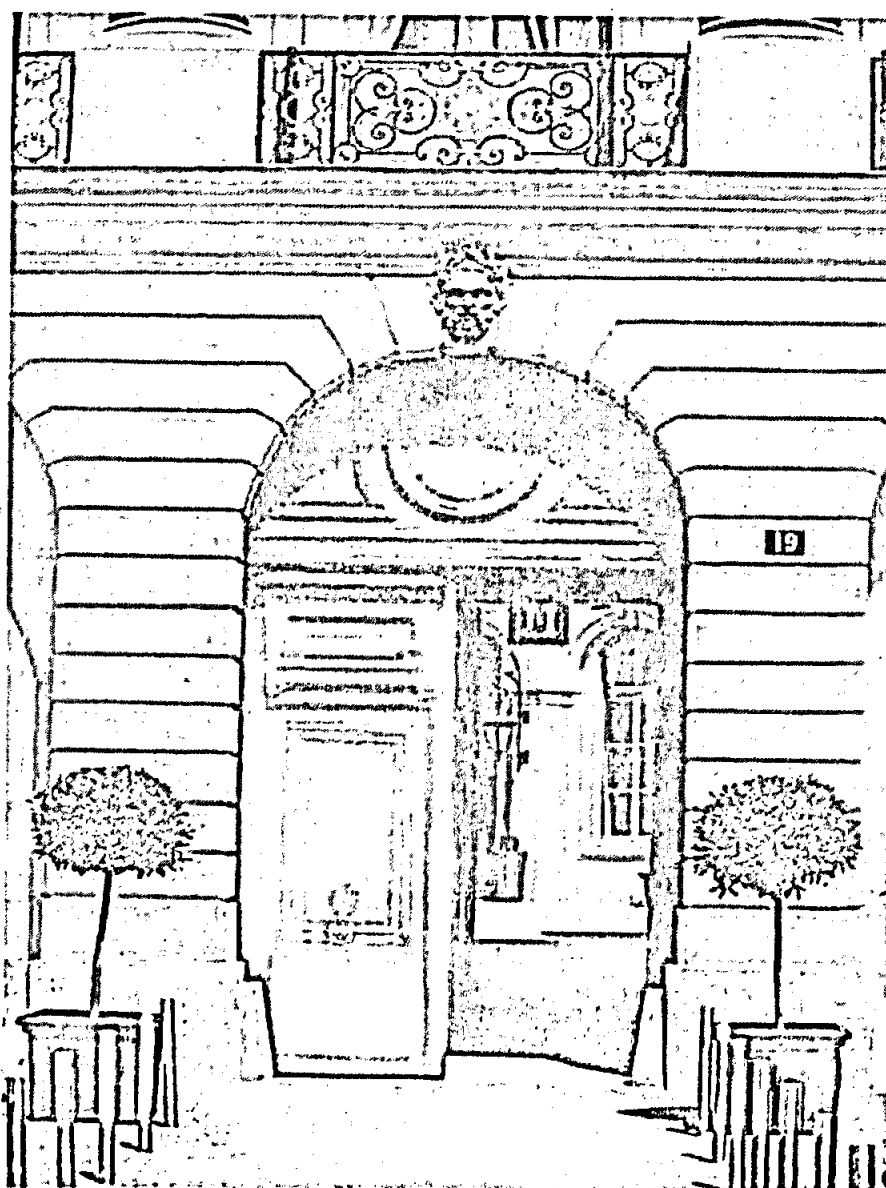
Le Gérant constate que le rapport de gestion de DNCA FINANCE au 31 décembre 2022 a été présenté au Comité de Surveillance du 8 mars 2023.

Suite à l'accord donné par le Comité de Surveillance, le Gérant arrête le rapport de gestion de DNCA FINANCE au 31 décembre 2022 qui est annexé au présent procès-verbal.

Eric FRANC
Gérant DNCA Finance



DNCA Finance
S.C.S.
COMPTES ANNUELS
Pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022



19 place Vendôme
75001 PARIS
Tél. 01 58 62 55 00
R.C.S. PARIS B 432 518 041
www.dnca-investments.com



DNGA Finance**Bilan**

en k €				
ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	619	604	15	33
Fonds commercial	10		10	10
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	4 170	2 836	1 334	1 517
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres immobilisations financières	540		540	525
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 338	3 440	1 898	2 085
Créances				
Clients et comptes rattachés	106 632		106 632	162 841
Fournisseurs débiteurs	82		82	72
Etat, Impôts sur les bénéfices	47		47	
Etat, Taxe sur le chiffre d'affaires	575		575	61
Autres	3 152		3 152	185
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande	204		204	130
Valeurs mobilières de placement	125 197	2 539	122 658	111 640
Disponibilités	186 202		186 202	125 671
Charges constatées d'avance	2 450		2 450	2 548
TOTAL ACTIF CIRCULANT	424 542	2 539	422 003	403 149
TOTAL ACTIF	429 881	5 979	423 902	405 233

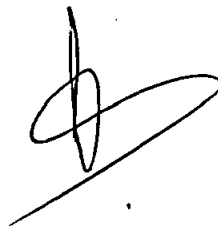


DNCA Finance**Bilan**

PASSIF	en k€	
	Au 31/12/22	Au 31/12/21
Capital social ou individuel	1 634	1 634
Prime d'émissions, de fusion, d'apport...	8 861	8 861
Réserve légale	164	164
Autres réserves	5 584	5 192
Report à nouveau	26 523	25 175
Résultat de l'exercice	136 860	173 926
TOTAL CAPITAUX PROPRES	179 627	214 953
Provisions pour risques		10
Provisions pour charges		506
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		516
<i>Emprunts</i>	75	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	75	
Emprunts et dettes financières diverses	17	17
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	111 531	66 801
<i>Personnel</i>	90 152	78 507
<i>Organismes sociaux</i>	31 522	28 599
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	2 966	1 791
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	380	311
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	6 579	11 509
Dettes fiscales et sociales	131 599	120 717
Autres dettes	1 053	2 228
TOTAL DETTES	244 275	189 764
TOTAL PASSIF	423 902	405 233

DNCA Finance**Compte de résultat**

	en k€	
	2022	2021
Production vendue	377 645	400 610
Autres produits	647	149
PRODUITS	378 292	400 759
Autres achats & charges externes	-151 241	-122 881
Impôts, taxes et vers. Assim.	-2 692	-12 008
Salaires et Traitements	-52 014	-58 714
Charges sociales	-20 292	-24 258
Amortissements et provisions	-634	-1 144
Autres charges	-6	-60
CHARGES	-226 879	-219 065
RESULTAT D'EXPLOITATION	151 413	181 694
Produits financiers	799	3 437
Charges financières	-4 162	-607
RESULTAT FINANCIER	-3 362	2 831
RESULTAT COURANT	148 051	184 525
Produits exceptionnels	63	1 053
Charges exceptionnelles	-299	-495
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-236	559
Participation des salariés	-9 610	-9 175
Impôts sur les bénéfices	-1 345	-1 982
RESULTAT NET	136 860	173 926



DNCA FINANCE

Annexe

Désignation de la société : DNCA FINANCE SCS

Annexe au bilan ayant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2022, dont le total est de 423 902 keuros et au compte de résultat, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 136 860 keuros.

L'exercice clos le 31 décembre 2022 a eu une durée de 12 mois et a couvert la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été établis selon les normes définies par le Plan Comptable Général, selon les dispositions du règlement de l'ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Les montants sont exprimés en keuros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles et incorporelles correspond à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et le cas échéant, des pertes constatées.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

	Durée de vie prévue
Concessions, logiciels et brevets	1 à 3 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau	3 à 5 ans
Matériel informatique	3 à 20 ans
Mobilier	4 à 10 ans

DNCA Finance

ANEXO

Chiffres d'affaires et créances

Le chiffre d'affaires est constitué essentiellement de commissions facturées à des OPCVM. La facturation est réalisée soit mensuellement, soit trimestriellement en fonction de la nature des commissions facturées.

Les factures à établir sont essentiellement des frais de gestion de l'activité de la gestion collective. Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

S'agissant des commissions de performance, elles sont comptabilisées quand elles sont devenues définitivement acquises à la société de gestion.

Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoire. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, la différence fait l'objet d'une dépréciation.

La comptabilité des valeurs mobilières de placement est réalisée suivant la méthode du « premier entré, premier sorti ».

Engagements de retraite

Les avantages dont bénéficie le personnel sont comptabilisés dans la rubrique « Frais de personnel ».

Dans les avantages postérieurs à l'emploi tels que les régimes de retraite et les indemnités de fin de carrière, on distingue :

- les régimes à cotisations définies, comprenant principalement les régimes de retraite de base de la sécurité sociale et les régimes de retraite complémentaires de l'AGIRC et de l'ARRCO pour lesquels l'entreprise n'est pas engagée sur le niveau des prestations. Les cotisations appelées au titre de ces régimes sont comptabilisées en charge de l'exercice.
- les régimes à prestations définies pour lesquels DNCA Finance s'engage, de manière formelle ou implicite, sur un montant ou un niveau de prestations, donnent lieu à évaluation. Cette évaluation est réalisée sur un rythme annuel par des actuaires indépendants. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience (effet des différences constatées entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit) constituent des écarts actuariels.

Les obligations de DNCA Finance en matière de retraite consistent en des indemnités versées lors du départ du salarié.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, DNCA Finance comptabilise ses engagements au titre des régimes de prestations définies selon les dispositions de la recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraite sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, en considérant pour les régimes dont les droits sont plafonnés à partir d'une certaine ancienneté, un étalement des droits sur la période précédant l'âge de départ à la retraite, sur une durée équivalente à l'ancienneté nécessaire pour atteindre les droits plafonnés.

La méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles :

- la probabilité de durée de service futur du salarié ;
- le niveau de rémunération future ;
- l'espérance de vie ;
- la rotation du personnel.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

- âge de départ : 63 ans
- accroissement des salaires : 2,96%
- taux d'actualisation : 3,69%

DNCA Finance

Annexe

Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de Direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à mentionner des rémunérations individuelles.

Rémunérations variables

Au titre des rémunérations variables, DNCA Finance verse à certains de ses salariés des bonus.

En application de la Directive Ucits V et selon les dispositions de la politique de rémunération de DNCA agréée par l'AMF, pour les salariés qualifiés de preneurs de risque, cette rémunération peut faire l'objet d'un différé. Les conditions d'acquisition de ces bonus conduisent à provisionner l'intégralité des bonus attribués au titre de 2022 dès la fin de l'année 2022.

Intégration des comptes des succursales italienne et luxembourgeoise

Les états financiers des succursales italienne et luxembourgeoise, établis d'après les règles locales, sont retraités suivant les principes comptables français et intégrés à la comptabilité de DNCA Finance après élimination des opérations réciproques.

DNCA INVESTMENTS

Annexe

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Distribution et acompte sur dividendes

Le 29 mars 2022, l'assemblée générale a approuvé la distribution d'un dividende de 172 187 keuros aux associés.

Option à la TVA opération par opération

Avec effet depuis le 1er janvier 2022, DNCA Finance a mis en œuvre les dispositions de l'article 260 B du Code Général des Impôts, modifiées par le paragraphe 5° du I de l'article 30 de la loi n°2021-1900 de finances pour 2022. Ces dispositions permettent de soumettre à la taxe sur la valeur ajoutée certaines opérations choisies par l'assujetti.

3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Valeurs en k€	2022	2021
Commissions de gestion	284 670	237 712
Délégations de gestion	10 373	31 160
Commissions de mouvement	6 460	10 390
Commissions de performance	74 578	119 545
Autres éléments	1 565	1 803
Total	377 646	400 610

Résultat financier

Valeurs en k€	2022	2021
Produits financiers		
Gain de change	72	24
Indemnité de fin carrière - produits d'intérêts		32
Produits nets sur cessions de VMP	728	3 107
Reprise des dotations aux provisions de VMP		274
Bonif de fusion		
Charges financières		
Intérêts bancaires	-5	-12
Perte de change	-150	-94
Indemnité de fin carrière - charges d'intérêts	-14	
Pertes nettes sur cessions de VMP	-1 454	-501
Dotation aux dépréciations de VMP	-2 539	0
Total	-3 362	2 831

Résultat exceptionnel

Valeurs en k€	2022	2021
Produits exceptionnels		
Produits sur opération de gestion courante	33	97
Produits cession d'éléments d'actif	5	
Reprise provision pour impôts		957
Reprise provision pour risque et charges exceptionnelle	25	
Charges exceptionnelles		
Pénalités, majorations	-1	-82
Intérêts de retard contrôle fiscal		-20
Charges sur opération de gestion	-283	-352
Dotation pour risques et charges exceptionnelle	-15	-42
Total	-236	559

DNCA INVESTMENTS

ANNEXE

Ventilation de l'impôt sur les sociétés

Le taux d'impôt appliqué est de 25% conformément à l'article 205 du CGI.

Compte tenu de la forme juridique de DNCA Finance, seul l'impôt dû au titre des associés commanditaires est comptabilisé au prorata de détention des droits financiers détenus par les associés commanditaires au cours de l'année.

Le taux d'intérêt financier des associés commanditaires est de 0,01% au 31 décembre 2022.

	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôts
Résultat courant et participation	138 442	-1 347	137 094
Résultat exceptionnel	-236	2	-234
Résultat comptable	138 205	-1 345	136 860

4. NOTES SUR LE BILAN

Tableau des immobilisations

Valeurs brutes en k€	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
<i>Fonds commercial</i>	10			10
<i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>	1 015	14	-411	619
Immobilisations incorporelles	1 025	14	-411	629
<i>Installations générales, agencements, aménagements divers</i>	1 758	86		1 844
<i>Matériel de transport</i>	65	82	-65	82
<i>Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	2 187	275	-219	2 243
Immobilisations corporelles	4 011	443	-284	4 170
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts et autres immobilisations financières</i>	524	15		540
Immobilisations financières	524	15		540
Actif Immobilisé	5 560	473	-695	5 338

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées essentiellement de logiciels. Elles incluent également un fond commercial inscrit à l'actif depuis le 31 décembre 2003 suite à la fusion avec la société DNC Investissement SAS pour un montant de 10 keuros.

Amortissements des Immobilisations

Valeurs en k€	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
<i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>	983	32	-411	604
Immobilisations incorporelles	983	32	-411	604
<i>Installations générales, agencements, aménagements divers</i>	1 030	208		1 238
<i>Matériel de transport</i>	57	9	-65	1
<i>Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	1 406	399	-209	1 596
Immobilisations corporelles	2 493	616	-274	2 836
Actif immobilisé	3 476	649	-684	3 440

DNCA INVESTMENTS

ANNEXE

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 113 635 keuros et le classement par échéance s'établit comme suit :

Valeurs en k€	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Autres</i>	540		540
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	106 632	106 632	
<i>Fournisseurs débiteurs</i>	82	82	
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	204	204	
<i>Etat</i>	575	575	
<i>Autres</i>	3 152	3 152	
<i>Charges constatées d'avance</i>	2 450	2 081	369
<i> dont charges constatées d'avance liées au surfinancement des engagements de retraite</i>	369		369
<i> dont autres charges constatées d'avance</i>	2 081	2 081	
Total	113 635	112 726	909

Produits à recevoir

Le solde des clients est essentiellement constitué des revenus reconnus au titre du mois de décembre 2022. Ils seront facturés et perçus début 2023.

Valeurs brutes en k€	Montant
Clients	6 080
Clients factures à établir	100 552
Fournisseurs - débiteur	63
Fournisseurs - avance CCSS/ONSS	19
Total	106 715

Valeurs mobilières de placement

Valeurs en k€	Montant
Valeur brute comptable	125 197
Dépréciation au 31 décembre 2022	-2 539
Valeur nette comptable des VMP	122 658

Valeur liquidative des VMP au 31 décembre 2022	123 527
Plus-value latente au 31 décembre 2022	869

DNCA INVESTMENTS

ANNEXE

Provisions

Valeurs en k€	Provisions au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	10	15	25	
Provisions pour charges	506		506	
Total	516	15	531	

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 244 275 keuros et le classement par échéance s'établit comme suit :

Valeurs en k€	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Emprunts et dettes financières diverses	92		92
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	111 531	111 531	
Dettes fiscales et sociales	131 599	62 502	69 097
Autres dettes	1 053	1 053	
Total	244 275	175 086	69 189

Charges à payer

Le total des charges à payer à la clôture de l'exercice s'élève à 235 495 keuros et se détaille comme suit :

Valeurs en k€	Montant
Fournisseurs - Factures à recevoir	108 512
Charges à payer - Primes à payer (y compris charges patronales)	93 342
Participation et abondement (y compris charges patronales)	29 949
Charges à payer - Congés à payer (y compris charges patronales)	2 411
Indemnité à payer (y compris charges patronales)	747
Charges à payer - Autres éléments	317
Charges à payer - Effort construction	190
Charges à payer - Agefiph	17
Charges à payer - Taxe d'apprentissage	9
Total	235 495

DNCA

ANNEXE

Comptes de régularisation

Produits et charges constatés d'avance

Les produits et charges constatés d'avance sont répartis par nature comme suit :

Valeurs en k€.	Produits constatés d'avance	Charges constatées d'avance
En résultat d'exploitation		2 450
Total		2 450

Charges constatées d'avance liées aux engagements de retraite

Charges constatées d'avance au titre du montant net des engagements de retraite en k€	Au 31 décembre 2022
Engagement	-529
Assurance	1 061
Ecart actuariels	-163
Total	369

Evolution du capital

	Nombre	Valeur Nominale
Titres composant le capital au début d'exercice	10 975	148,91
Mouvements de l'exercice		
Titres composant le capital à la fin de l'exercice	10 975	148,91

Distribution des dividendes au titre des trois derniers exercices

Au titre des derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2019 102 500 keuros
- Exercice clos le 31 décembre 2020 178 901 keuros
- Exercice clos le 31 décembre 2021 172 187 keuros

DNCA Finance

Annexe

Variation des capitaux propres

En k€	Capital	Primes et réserves	Résultat	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2021	1 634	39 393	173 926	214 953
Affectation du résultat 2021		1 739	-173 926	-172 187
Résultat 2022			136 860	136 860
Capitaux propres au 31 décembre 2022	1 634	41 132	136 860	179 627

5. AUTRES INFORMATIONS

Ventilation de l'effectif

L'effectif moyen au cours de la période a été de :

- 149 personnes en France ;
- 6 personnes en Italie ;
- 6 personnes au Luxembourg.

Au 31 décembre 2022 :

- L'effectif à Paris est de 153 personnes dont 135 cadres, 17 non-cadres et 1 apprenti (sans tenir compte du prorata au titre du temps partiel).
- En Italie, il y a 7 personnes et,
- Au Luxembourg, il y a 6 personnes.

Engagements et caution

Au terme d'un contrat de bail commercial conclu le 30 juillet 2014 entre les sociétés GALAXIE VENDOME et DNCA Finance a donné une garantie de paiement autonome à première demande auprès de BNP Paribas au profit de la société GALAXIE VENDOME pour un montant de 1 915 keuros représentant au maximum l'équivalent de 12 mois de loyers. Cette garantie expirera le 31 décembre 2024.

La société a octroyé une garantie bancaire au propriétaire des locaux où elle a établi ses activités luxembourgeoises, pour un montant de 21 keuros.

La société a également octroyé une garantie bancaire au propriétaire des locaux où elle a établi ses activités luxembourgeoises, pour un montant de 52,5 keuros.

Engagements de location immobilière

Au titre des baux immobiliers, DNCA Finance a un engagement de versement de :

- 4 253 keuros HT (hors charges locatives) en France
- 831 keuros (hors charges locatives) en Italie.
- 234 keuros (hors charges locatives) au Luxembourg

DNCA INVESTMENTS

ANNEXE

Consolidation

L'ensemble consolidé le plus grand dans lequel les données financières de DNCA Finance sont intégrées est BPCE, dont le siège social se trouve 7 promenade Germaine Sablon, 75013 Paris (RCS Paris 493 455 042). Les comptes consolidés du Groupe BPCE sont disponibles sur le site internet www.groupebpce.fr.

L'ensemble consolidé le plus petit dans lequel les données financières de DNCA Finance sont intégrées est Natixis Investment Managers, dont le siège social se trouve 43 avenue Pierre Mendés France, 75013 Paris (RCS Paris 453 952 681).

Evénements postérieurs à la clôture

Depuis le 1^{er} janvier 2023 jusqu'à la date d'arrêté des comptes par le gérant, aucun événement nécessitant une mention dans l'annexe n'a été identifié.

DNCA FINANCE
Société en commandite simple au capital de 1.634.319 €
19 place Vendôme
75001 Paris

432 518 041 RCS PARIS

**RAPPORT DE GESTION DU GERANT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 MARS 2023**

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions des articles L. 222-2 du Code de Commerce et en application des statuts, nous vous avons convoqués en Assemblée Générale pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice d'une durée de douze mois, ouvert le 1^{er} janvier 2022 et clos le 31 décembre 2022, des résultats et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan, le compte de résultat et l'annexe aux comptes établis à la clôture dudit exercice ainsi que l'affectation des résultats qui vous est proposée.

Le rapport des Commissaires aux comptes, le rapport présenté par votre Gérant pour vous informer de la gestion de la Société et vous proposer les résolutions à adopter, de même que les comptes et les autres documents ou renseignements s'y rapportant, ont été tenus à votre disposition. Je vous demanderai de m'en donner acte.

Je vous précise que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification au niveau de la présentation des comptes par rapport à ceux de l'exercice précédent.

I - RESULTATS ET RESERVES DISTRIBUABLES DE LA SOCIETE

L'activité de la Société, au cours de l'exercice écoulé, trouve son expression concrète dans les comptes qui vous sont présentés.

L'exercice social a une durée de douze mois et a couvert la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022. L'exercice social précédent, clos le 31 décembre 2021, a eu une durée de douze mois. La durée des deux exercices présentés dans les comptes est donc comparable.

Je suis ainsi conduit à formuler les observations suivantes :

A/ Commentaires sur les comptes sociaux

Le chiffre d'affaires net hors taxes réalisé au cours de l'exercice, tel qu'il ressort du compte de résultat, s'élève à 377 646 keuros, contre 400 610 keuros au cours de l'exercice précédent.

Pendant la même période le montant des autres produits s'est élevé à 647 keuros contre 149 keuros lors de l'exercice précédent et les charges d'exploitation se sont élevées à 226 878 keuros contre 219 065 keuros lors de l'exercice précédent.



Le détail des charges d'exploitation est le suivant :

	Exercice clos le 31 décembre 2022 en keuros	Exercice clos le 31 décembre 2021 en keuros
Autres achats et charges externes	151 241	122 881
Impôts, taxes et versements assimilés	2 692	12 008
Salaires et traitements	52 013	58 714
Charges sociales	20 292	24 258
Amortissements et provisions	634	1 144
Autres charges	6	60
TOTAL	226 878	219 065

Compte tenu de ces indications, le montant du résultat d'exploitation pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'est ainsi élevé à la somme de 151 414 keuros, en diminution de 17 % par comparaison avec l'année 2021.

Ce résultat d'exploitation doit être complété par un résultat financier négatif d'un montant de 3 362 keuros, principalement constitué par les dépréciations des valeurs mobilières de placement détenues par DNCA Finance, en raison d'un contexte de marché défavorable.

Ce résultat d'exploitation est également complété par un résultat exceptionnel d'un montant négatif de 236 keuros.

Après effet de la charge d'impôt sur les sociétés qui s'élève à 1 345 keuros et compte tenu de la participation des salariés d'un montant de 9 610 keuros, le résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 est un bénéfice net de 136 860 keuros, contre un bénéfice net de 173 926 keuros au cours de l'exercice précédent.

B/ Résultat et réserves distribuables – Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous l'avez noté au cours des commentaires précédents, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde par un bénéfice de 136 860 keuros.

Compte tenu d'un report à nouveau de 26 523 keuros, nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice de la façon suivante :

- 563 keuros à affecter à la réserve d'impôt sur la fortune luxembourgeoise,
- 134 500 keuros à distribuer aux associés,
- 28 320 keuros à porter au report à nouveau.

Sommes distribuables		Proposition d'affectation	
Résultat de l'exercice	136 860 491	Réserve impôt fortune luxembourgeois	562 625
Report à nouveau	26 522 697	Report à nouveau	28 320 448
		Distribution	134 500 115
TOTAL	163 383 188	TOTAL	163 383 188

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, le montant des dividendes éligibles à l'abattement de 40 % s'établit à 134 500 keuros.

II – ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE, DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION



EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE

Conformément aux dispositions des articles L 222-2 du Code de Commerce, nous vous présentons l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société.

▪ **Distribution et acompte sur dividendes**

Le 29 mars 2022, l'assemblée générale a approuvé la distribution d'un dividende de 172 187 keuros aux associés.

▪ **Option à la TVA opération par opération**

Avec effet depuis le 1^{er} janvier 2022, DNCA Finance a mis en œuvre les dispositions de l'article 260 B du Code Général des Impôts, modifiées par le paragraphe 5° du I de l'article 30 de la loi n°2021-1900 de finances pour 2022. Ces dispositions permettent de soumettre à la taxe sur la valeur ajoutée certaines opérations choisies par l'assujetti.

▪ **Evolution des actifs sous gestion**

La Société a poursuivi son développement économique et commercial. A fin 2022, les encours bruts gérés par DNCA Finance atteignent 28,8 milliards d'euros, contre 30,6 milliards un an auparavant. A fin 2022, DNCA gère 23,7 milliards d'euros au sens de l'article 8 et 1,1 milliard d'euros au sens de l'article 9 du règlement UE 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « règlement SFDR »).

RISQUES ET INCERTITUDES

L'activité de la Société est sujette à des variations qui dépendent du marché financier et de la capacité des gérants de continuer à gérer avec succès les actifs sous gestion.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La Société entend poursuivre le développement de l'activité de gestion d'actifs tout en étant attentive aux opportunités stratégiques qui vont se présenter sur les marchés de référence.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il n'y a pas d'événement important survenu depuis la clôture de l'exercice à signaler.

III – ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Eu égard aux dispositions de l'article L. 232-1 II du Code de Commerce, je vous informe que la Société n'a effectué aucune activité en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

IV – DEPENSES SOMPTUAIRES



Les dépenses non déductibles sont les dépenses somptuaires visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts ainsi que les dépenses du relevé des frais généraux exclus des charges déductibles fiscalement visées à l'article 39-5 du Code Général des Impôts.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, je vous précise qu'au cours de l'exercice écoulé, aucune dépense de cette nature n'a été comptabilisée.

V – FILIALES, PARTICIPATIONS ET SUCCURSALES

PRISE DE CONTROLE ET DE PARTICIPATIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 du Code de Commerce, nous vous précisons qu'au cours de l'exercice soumis à votre approbation, la Société n'a procédé à aucune prise de contrôle ni à aucune prise de participation dans une société (civile ou commerciale) ayant son siège social sur le territoire national.

SUCCURSALES

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 du Code de Commerce, nous vous précisons que la Société détient deux succursales : l'une en Italie et l'autre au Luxembourg.

VI – COMPTES CONSOLIDES

DNCA Finance ne détient pas de filiale. En conséquence, la société n'établit pas de comptes consolidés.

VII – DISTRIBUTIONS ANTERIEURES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'au titre des trois précédents exercices, il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes :

Exercice	Montant des dividendes mis en distribution	Montant des dividendes éligibles à l'abattement	Montant des dividendes non éligibles à l'abattement
Exercice clos le 31 décembre 2019	102 500 keuros	102 500 keuros	
Exercice clos le 31 décembre 2020	178 901 keuros	178 901 keuros	
Exercice clos le 31 décembre 2021	172 187 keuros	172 187 keuros	

VIII – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous informons que les Commissaires aux comptes ont élaboré leur rapport sur les comptes annuels.



IX – INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Conformément aux dispositions de l'article D. 441-4 du Code de Commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 du Code de Commerce, nous vous informons que la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes de la Société à l'égard des fournisseurs, pour son implantation française, par date d'échéance est la suivante :

	Inférieur à 30 jours	Entre 31 et 60 jours	Supérieur à 60 jours
Exercice clos le 31 décembre 2022	968 keuros	189 keuros	1 633 keuros
Exercice clos le 31 décembre 2021	868 keuros	(11) keuros	17 keuros

Conformément aux dispositions de l'article D. 441-4 du Code de Commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 du Code de Commerce, nous vous informons que la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des créances de la Société à l'égard des clients, pour son implantation française, par date d'échéance est la suivante :

	Inférieur à 30 jours	Entre 31 et 60 jours	Supérieur à 60 jours
Exercice clos le 31 décembre 2022	0 keuros	1 289 keuros	4 790 keuros
Exercice clos le 31 décembre 2021	1 986 keuros	112 keuros	14 642 keuros

X – QUITUS

Selon l'usage, je vous demanderai de bien vouloir donner quitus aux membres des organes sociaux, pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice soumis à votre approbation.

Je pense vous avoir donné toutes les informations et explications nécessaires.

Je suis d'ailleurs à votre disposition pour les compléter par toutes les précisions qu'il vous conviendra de me demander.

C'est pourquoi, je vous prie de bien vouloir voter les résolutions qui vous sont proposées.

Le Gérant _____

